

PV assemblée Mouret solidaire du 29.05.2017

Personnes excusées : Kilchoer André
Commune de Ferpicloz
Yerly Marie-Louise
Stempfel Nicole

Madame la présidente salue l'assemblée et demande s'il y a des remarques au sujet de la convocation et du tractanda de l'assemblée. Aucune remarque n'est formulée. Le débat est enregistré.

Eliane Wicht est nommée scrutatrice. 22 personnes sont présentes.

Approbation du PV.

Pas de remarque, il est considéré comme approuvé.

Rapport de gestion

Les après-midis rencontres remportent toujours autant de succès et sont de plus en plus appréciés.

Les prestations de transports et les repas à domicile ont été en augmentation.

Le 6 juin 2016, lors de l'assemblée 2016, 25 personnes y avait participé.

Notre sortie estivale a eu lieu le 20 août, à Giffers. Elle a débutée par une petite marche à la grotte de Giffers puis le repas s'est déroulé à « la ferme pour tous » à Tentlingen. Malgré un temps maussade, l'ambiance était chaleureuse.

Comme chaque année, nous avons terminé nos activités annuelles par notre traditionnel souper des bénévoles. Il a eu lieu au restaurant Chemi-Hütta. Pour le dessert, le chef, avait mis une touche personnalisée qui a étonné bon nombre de participants.

Les bénévoles

Fin 2016, notre association comptait :

5 membres du comité
8 membres actifs pour les prestations
7 membres actifs pour les repas à domicile
2 membres ponctuels
1 membre webmaster

Le 1^{er} mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle bénévole : Mme Véronique Masset., que nous remercions vivement pour son engagement.

Membres cotisants membres donateurs de l'association

Nous comptons actuellement 68 membres cotisants.

Nous remercions également nos généreux donateurs pour leurs soutiens. En particulier :

la commune du Mouret
la commune de Ferpicloz
la Loterie Romande
la Paroisse de Praroman (uniquement pour les repas à domicile)
la paroisse de Bonnefontaine
L'Association PME
la banque Raiffeisen Cousimbart

ainsi que divers donateurs ponctuels.

A tous nous réitérons nos plus vifs remerciements pour leur don et leur soutien apportés qui contribuent de manière active au bon fonctionnement de l'Association durant l'année 2016.

Après-midis rencontres

Cela fait maintenant 5 ans que cette activité a été lancée. Elle remporte toujours plus de succès.

En 2016, 158 personnes y ont participé contre 98 en 2015. Le local étant devenu trop exigü pour les nombreux participants, il se fait dorénavant dans une salle de classe non-utilisée de l'école de Bonnefontaine et ceci grâce au soutien de la commune du Mouret, que nous remercions. Il est à relever que les bénévoles qui gèrent cette activité mettent un point tout particulier à entourer chaleureusement les participants.

Repas à domicile

Le service des repas à domicile est également très apprécié par les bénéficiaires, il peut être temporaire ou durable. C'est un soutien très important dans notre société, il ne s'arrête pas seulement au simple geste d'apporter un repas mais également crée un lien social. C'est souvent l'occasion pour nos bénéficiaires d'échanger quelques mots et de partager quelques inquiétudes de la vie.

En 2016 il y a eu 9 demandeurs réguliers et 12 demandeurs occasionnels, pour 1850 repas livrés.

De 2011 à 2016, il y a eu 7447 repas livrés.

Prestations de transports

Ce sont les prestations les plus demandées depuis la création de l'association. En 2016, il y a eu 256 transports pour un total de 6770 km, ce qui fait 50 prestations de plus qu'en 2015. Nous constatons que depuis 2009, ces demandes sont en constantes augmentation et parfois également hors canton.

Gestion administrative

La gestion administrative et les permanences requièrent également un investissement important de la part des membres du comité. Un travail souvent fait dans l'ombre, mais indispensable pour le bon fonctionnement de l'Association

De 2009 à 2016, 1697 heures ont été consacrées à la permanence, 400 pour la gestion administrative et 485 pour la gestion comptable.

A tous les bénévoles actifs dans notre association, nous réitérons nos plus sincères remerciements pour leur collaboration sans faille et leur gentillesse.

Approbation du rapport d'activités

Programme 2017

Notre programme 2017 reste identique à celui de l'année précédente. Notre priorité est de soulager les personnes fragilisées dans la mesure de nos possibilités.

Accentuer la visibilité de notre Association, promouvoir l'adhésion de nouvelles personnes au travail de bénévolat, poursuivre nos diverses activités de solidarité auprès de la population et renforcer notre présence auprès des personnes qui souffrent de solitude ou d'isolement.

Les comptes 2016

Comptes de l'Association

Total des produits : Fr. 15 605.45

Total des charges : Fr. 15 342.45

Ce qui représente un bénéfice de Fr. 263.00

Au 31 décembre 2016, il y avait Fr. 785.60 en caisse, Fr. 28 306.20 à la Banque Raiffeisen et Fr. 167.00 en passif transitoire pour une fortune nette de Fr. 28 924.80

Comptes des Repas à domicile

Total des produits : Fr. 25 742.00

Total des charges : Fr 24 708.60

Ce qui représente un bénéfice de Fr. 1 033.40

Au 31 décembre 2016, il y avait une fortune nette de Fr. 10 112.60.

Rapport des vérificateurs

Mme Eliane Wicht prend la parole aux noms des vérificateurs. Elle informe qu'elle a vérifié les comptes avec M. William Wicht en date du 15 mai 2017. Elle félicite Mme Sandra Marthe pour la bonne tenue des comptes et propose de les approuver.

Approbation des comptes par applaudissement.

Budget 2017

Le budget prévoit un total des produits de Fr. 13 480.00 et un total des charges de Fr. 16 260.00, ce qui représente un déficit présumé de Fr. 2 780.00

Approbation du budget

Election des membres du comité

Madame la présidente propose de réélire les membres du comité pour 2 ans. Réélection approuvée par applaudissements.

Election de nouveaux membres cotisants

Selon les statuts, le comité accepte de nouveaux membres cotisants et en informe l'assemblée. En 2016, nous avons accepté 2 nouveaux membres, ce sont Mme Cécile Reynaud et Mme Patricia Golay, que nous remercions.

Divers

Mme Jeanne-Marie Marty informe que la salle d'activités ne peut pas être employée en juillet pour cause de nettoyage et en août en raison de croque-vacances. Les après-midis rencontres se feront au bureau communal et au mois d'août à la ferme pour tous, pour une petite sortie.

Mme Nelly Terraneo remercie infiniment les bénévoles. Au Mouret, elle est très gâtée de pouvoir compter sur eux, contrairement à Genève où rien ne se fait.

Gisèle remercie infiniment M. Benoit Veste pour son excellent travail de Webmaster.

M. Marcel Biolley fait une remarque au sujet du PV qui n'est pas lu lors de l'assemblée et que l'on doit approuver, il trouve que pour une assemblée qui dure une trentaine de minutes, on devrait avoir le temps de lire le PV. Mme la présidente relève qu'il est consultable sur le site internet de l'association.

Mme la présidente demande si les membres souhaiteraient obtenir le pv avec la convocation, ou éventuellement qu'il soit mis à disposition sur place pour consultation avant l'assemblée.

Mme Eliane Wicht estime qu'il n'est pas utile de joindre un PV à la convocation, qui passerait de toute façon à la corbeille.

Mme la présidente propose de joindre le PV à la convocation de M. Biolley et de le mettre également à disposition sur les tables lors de l'assemblée.

M. Roger Marthe demande, au sujet des tickets de parking, s'il ne serait pas possible qu'ils soient remboursés par l'association.

Certains bénévoles présents, ne souhaitent pas être remboursés, ils relèvent que parfois les bénéficiaires de prestations sont reconnaissants en offrant un café.

Le comité est d'avis que les frais de parking doivent être remboursés par les bénéficiaires de prestations. Toutefois, une réflexion sera faite au sein du comité concernant la prise en charge de ces frais.

L'assemblée prend fin autour du verre de l'amitié agrémenté de quelques friandises préparées par le comité.

Prise du pv Jacqueline Richard